

**Intervention de la République Démocratique du Congo
sur la violence armée et le développement
(31 octobre au 1^{er} novembre 2011 à Genève)**

Monsieur le Président,

Avant d'aborder mon propos de ce jour, je tiens à remercier les organisateurs pour l'invitation, donnant ainsi l'occasion à mon pays la République Démocratique du Congo de partager avec les autres pays son expérience dans le domaine de la sécurité et le développement.

La communauté internationale fait face à un nombre de défis qui affectent sensiblement la sécurité mondiale, parmi lesquels se trouvent être les questions spécifiques relatives à la violence armée et le développement.

La corrélation existante entre les deux est tellement étroite qu'il n'y a pas de développement sans sécurité.

Monsieur le Président,

La paix et la sécurité internationales sont une réponse adéquate qui dépasse de loin la seule dimension militaire mais dépendent largement aussi des aspects économiques.

Nul n'a besoin de démontrer que la violence armée est à la base de violation de tous les droits humains, engendre la misère et un véritable frein au développement des nations en proie aux conflits notamment la destruction des écoles, des infrastructures agricoles, sanitaires et routières. Bref, l'anéantissement de l'économie engendre la misère.

Les présentes assises se déroulent au moment où l'on assiste à des mutations profondes d'ordre politique en Afrique, lesquelles s'accompagnent du climat de tension et de violence, secouant ainsi plusieurs Etats.

La violence armée en Afrique est à la base de déplacement des populations pour en faire un grand nombre de déplacés et de réfugiés.

La solution à ces problèmes exige une franche collaboration et une coopération entre tous les Etats de notre monde.

Monsieur le Président,

La République Démocratique du Congo, pays post-conflit a connu la violence armée la plus meurtrière de notre époque avec plus de 5 millions de morts. La prolifération des armes légères et de petit calibre continue à peser une menace grave sur la sécurité humaine.

La propagation incontrôlée de ces armes est à la base des violations des droits de l'homme, compromet le développement socio-économique, déstabilise les communautés et la vie des milliers de personnes.

Pour faire face à cette situation et après une longue période de conflit et d'instabilité, la République Démocratique du Congo s'est investie à la recherche des solutions à la question de la violence armée en mettant sur pied les structures de lutte contre ce fléau.

En plus, notre pays a adhéré aux Déclarations de Genève et de Nairobi sur la violence armée.

Elle participe aux rencontres organisées à ce sujet, raison de notre présence ici.

La République Démocratique du Congo s'est investie dans le cadre du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, dont l'adoption a eu lieu le 30 avril et la signature le 19 novembre 2010 à Brazzaville, de la Convention de Kinshasa pour le contrôle en Afrique centrale des armes légères et de petit calibre.

En plus, notre pays a validé en juillet 2011, son Plan d'Action national de contrôle et gestion des armes légères et de petit calibre dans l'approche globale de la réduction systématique de la violence armée sur tout le territoire national.

Ce Plan figure au nombre de plusieurs efforts déjà réalisés par la République Démocratique du Congo notamment la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants, la sensibilisation de la population civile à la remise volontaire d'armes, la collecte et la récupération des armes auprès des civiles et la destruction de plus de 100.000 armes obsolètes.

Monsieur le Président,

S'agissant du développement, terme au sens global qui touche tous les aspects de la vie d'une société, la République Démocratique du Congo après la longue période des conflits armés a mis en place un vaste programme de la reconstruction nationale pour faire face aux nombreux méfaits de la guerre.

Ce programme de redressement économique est axé sur 5 priorités prenant en compte les infrastructures routières, la santé, l'éducation etc.

Monsieur la Président,

La République Démocratique du Congo estime que nos rencontres sur la violence armée et le développement n'ont pas seulement pour but d'analyser l'impact de la violence sur le développement, mais surtout de faire le bilan de l'état de coopération et de la solidarité entre les membres de la Déclaration de Genève.

Aujourd'hui, cinq ans après cette Déclaration, quel est le bilan que nous pouvons tirer de l'assistance des membres vis-à-vis des Etats ayant été touchés par le phénomène de la violence armée ? Qu'est-ce que nous pouvons envisager pour améliorer l'avenir ? Nous croyons que la question reste fondamentale.

Monsieur le Président,

Pour conclure, mon pays pense que la violence armée incarne le paroxysme de militarisation de notre société, c'est-à-dire la communauté internationale aujourd'hui.

La prolifération illicite des armes légères demeure un fléau humanitaire de notre époque qui sape les efforts de développement dans les nombreux pays. Mon pays estime que la violence armée n'est pas l'unique facteur qui constitue un frein au développement dans les pays touchés par la violence armée.

Mon pays contribuera à l'effort collectif à la recherche des solutions équitables et responsables aux préoccupations soulevées.

Je vous invite à exprimer notre solidarité contre la violence armée et vous remercie.